

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :

MM. LE V^{ic} B. DE JONGHE, LE C^{ie} TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE

1905

SOIXANTE ET UNIÈME ANNÉE



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite, 21.

1905

CONTRIBUTIONS

A LA

SIGILLOGRAPHIE NATIONALE

 PREMIER ARTICLE

PLANCHE IX.

Les sceaux ont toujours fait l'objet de nos études à peu près au même titre que les monnaies et les médailles. La raison en est que, comme intérêt historique et comme art, ils ne le cèdent point à nos monnaies du moyen âge, qui leur ont souvent, au contraire, emprunté leurs types, et en ont reçu des éclaircissements nombreux.

Réunis par pays, par province, par ville, ils constituent, ainsi que l'écrivait Lecoy de la Marche (1), pour l'historien, pour l'archéologue, pour l'artiste, une source inépuisable d'observations, de rapprochements et d'inspirations.

C'est donc se créer des titres à la reconnaissance de ceux qui s'occupent d'études historiques ou archéologiques, que de les rassembler et de les expliquer.

(1) *Les sceaux*, p. 297. (Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts. Paris, Quantin.)

Partant de cette idée, nous avons pris à tâche d'en faire connaître un certain nombre dont le Cabinet des Médailles de l'État possède soit les matrices, soit les empreintes, restées inédites.

I.

S · conventus · monasterii · ninivensis .: 14 · 99.

Édicule gothique à deux étages. A l'étage supérieur, sous une triple arcade à clochetons, un saint nimbé debout à côté de la Sainte-Vierge. A l'étage inférieur, trois priants, tournés à gauche.

Planche IX, n° 2.

Cette matrice ogivale, en cuivre jaune, a servi, ainsi que l'indique sa légende gravée en caractères minuscules gothiques, à sceller les actes du monastère de Ninove, en Flandre.

Le saint qu'elle représente, debout à côté de la Vierge, et que l'on reconnaît à ses attributs, le cornet de chasse et la croix de résurrection, n'est autre que saint Corneille, l'un des patrons, avec saint Cyprien, du monastère. Les priants qui l'accompagnent portent l'habit à capuchon des religieux de l'ordre de Prémontré.

Ce sceau, d'une très jolie facture, offre une particularité peu commune en sigillographie, en ce qu'il porte la date de son exécution. Cette date semble indiquer, — et cela nous paraît même ne pas faire de doute — qu'il a été gravé en remplacement d'un sceau plus ancien. Il n'y manque

que la formule *renovatum*, généralement usitée en pareil cas (1).

En outre, nous ne croyons pas nous abuser en disant que c'est un document au moins aussi intéressant pour l'histoire de notre art national que pour l'histoire de nos établissements religieux.

Il vient, en effet, attester d'une manière irréfutable qu'à la fin du XV^e siècle, la gravure sigillaire en Flandre était encore pleinement florissante. Le métal est encore fouillé profondément, les hachures sont enlevées avec autant de hardiesse que de légèreté et le dessin de la pièce que nous avons sous les yeux respire une parfaite élégance.

L'abbaye de Ninove, de l'ordre de Prémontré, située à deux lieues d'Alost et à six lieues et quart au sud de Termonde, fut fondée, en 1137, par Gérard dit le connétable, avoué et seigneur de Ninove, fils d'Amauri, connétable de Flandre (2).

Dans cette circonstance, le seigneur de Ninove

(1) On rencontre, entre autres, cette formule sur un sceau de l'abbaye de Gembloux, du XVI^e siècle, dont la matrice en argent appartient au petit séminaire de Bonne-Espérance, à Villereille lez-Brayeux (Hainaut) et dont le Cabinet des médailles possède une empreinte. Ce sceau remplaça, en 1533, l'ancien scel de l'abbaye de Gembloux, du XII^e siècle, publié par M. le V^{te} B. de Jonghe dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, t. LII (1899), p. 30, et dont la matrice originale repose également au Cabinet de l'État.

(2) Le seigneur Gérard ne fit pas seulement abandon d'une grande partie de ses biens pour la fondation et la construction du monastère, mais, après la mort de sa femme Gisèle, ayant lui-même revêtu l'habit blanc de l'ordre de Prémontré, il entra au couvent de Ninove où il finit ses jours et fut inhumé à côté de sa femme.

fut secondé par le zèle pieux d'un chanoine de l'église Notre-Dame de cette ville, appelé Baudouin De Wael, qui s'adjoignit deux de ses collègues et prit avec eux l'habit de Prémontré.

Peu de temps après, sept moines de l'abbaye du Parc, près de Louvain, vinrent également habiter la nouvelle abbaye, ce qui porta à dix le nombre de ses religieux.

Enfin, une charte de 1139, émanant de Nicolas, évêque de Cambrai, approuva sa fondation, et une bulle du Pape Eugène III, datée de 1147, dont l'original repose aux archives de la Flandre orientale, à Gand, la confirma dans ses droits et ses domaines.

En 1654, ses propriétés comprenaient près de 500 bonniers du territoire de Ninove et, dans un compte de 1657 des Archives du royaume (1), l'on peut voir qu'elle possédait des biens à Okegem, Iddergem, Oultre, Denderhautem, Bijchem, Heldergergem, Kerxken, Sint-Antelinckx, Woubrechtgem, Aspelaere, Appelterre, Voorde, Idegem, Baelegem, Liedekerke, Denderleeuw, Erembodegem, Catthem, Strythem, Lombeek, Lennick, Pamel, Meerbeke et Pollaere.

Pour le surplus, l'histoire du monastère est encore à faire, bien que Sanderus lui ait consacré une notice dans sa *Flandria illustrata* (2).

(1) Conseil d'État, n° 48.

(2) Édition de La Haye, 1735, t. III, pp. 188-191.

Les bâtiments qu'il occupait, à l'exception de son église, encore remarquable aujourd'hui, ont complètement disparu. Réduits en cendres, en 1578, par les partisans de Hembyze, ils avaient été reconstruits une première fois, en 1586, et une seconde fois, vers 1780, par l'architecte Simoens de Gand (1).

L'abbaye se trouvait anciennement en dehors de la ville; plus tard, elle fut incorporée dans ses murs. Son église, du XII^e siècle, a fait l'objet d'une excellente notice due à la plume de notre honorable confrère, M. le sénateur comte Th. de Limburg-Stirum, dans le *Messageur des sciences historiques*, année 1874, p. 76, et une chronique latine, écrite par un de ses religieux, a été publiée par le chanoine De Smet, dans le tome II du *Recueil des chroniques de Flandre*, publié sous la direction de la Commission royale d'histoire.

Le chartrier de l'abbaye de Ninove, qui est d'un haut intérêt pour ceux qui étudient l'histoire nationale dans les sources, est conservé en grande partie dans les archives de la Flandre orientale, à Gand, et un ancien cartulaire de Ninove appartient aussi à l'archevêché de Malines.

La chronique latine de Ninove, à laquelle nous avons fait allusion plus haut, de même que la notice de Sanderus, donne l'énumération des abbés

(1) Une vue du couvent avant sa seconde reconstruction est donnée par Sanderus, *op. et loc. cit.*, et une autre est insérée dans l'album Goetghebuer à la bibliothèque de la ville de Gand.

qui gouvernèrent le monastère jusqu'au commencement du XVIII^e siècle (1).

Chose curieuse, l'on y peut voir que la date que porte le sceau dont nous venons de nous occuper est précisément celle de la nomination d'un abbé du nom de Gérard Vanden Pardeke, lequel succéda à Guillaume de Liedekerke, et mourut le 11 décembre 1510.

II.

✧ S. RELIGIOSE DOMUS LEPROSORUM DE MACHLINIA.

Champ divisé en deux parties par une banderole. En haut, saint Lazare, à mi-corps et nimbé, tenant un livre de la main gauche et bénissant de la main droite. En bas, un religieux agenouillé à gauche, adressant au saint l'invocation « CVPIO MVNDARI », qui se lit sur la banderole et qui signifie : « Je désire, je souhaite ardemment être purifié. »

Planche IX, n^o 4.

Cette matrice de cuivre, de la fin du XVI^e siècle ou du commencement du XVII^e, a appartenu au Couvent des lépreux de Malines. Or, il serait difficile de parler de lépreux sans avoir dit un mot de l'affreuse maladie qui leur donna son nom.

(1) On trouve encore quelques renseignements sur l'abbaye de Ninove dans un petit volume intitulé *Bladen uit de geschiedenis van Ninove*, par LEO PLAS, publié en 1890.

Dès la plus haute antiquité, écrit Louis Torfs dans ses *Fastes des calamités publiques* (1), on connaissait la lèpre. L'Écriture Sainte en fait mention en divers endroits comme d'un mal contagieux, mais on n'est pas bien d'accord sur la nature et les symptômes de la lèpre des Juifs, et tout ce que l'on en a écrit est fort embrouillé.

« La lèpre du moyen âge se manifestait par de petites écailles blanches ou grises entourées d'un cercle rougeâtre et couvrant toutes les parties du corps que le mal envahissait; au fur et à mesure que ces écailles se détachaient elles étaient remplacées par d'autres. »

« D'après nos médecins modernes, une lèpre peu étendue ne serait accompagnée d'aucune sensation morbide, si ce n'est une légère démangeaison et ce ne serait que lorsque les plaques lépreuses sont en grand nombre et se propagent au tissu réticulaire que les mouvements deviendraient difficiles et qu'il se manifesterait une douleur plus ou moins vive. »

« Tel aurait donc été, au moyen âge, le caractère général de la lèpre, dont les victimes, dans leurs longues souffrances, invoquaient saint Lazare, le lépreux bien connu de l'Évangile, qui a laissé son nom au *Lazaret*, d'abord hôpital célèbre situé hors de l'enceinte de Jérusalem. Bientôt le nom de ce saint servit à désigner la maladie elle-même, qu'on

(1) Paris et Tournai, 1859, 2 vol. in-8°, t. I, p. 22.

appelait indifféremment *lèpre, ladrerie, mal Saint-Lazare* ou *Saint-Ladre*, et ceux qui en étaient atteints *lépreux, ladres, mésels, mésiaux, grands malades* (1). »

« Bien que quelques historiens aient signalé l'existence de la lèpre en Europe antérieurement au XII^e siècle, on est généralement d'accord pour attribuer aux premiers croisés, sinon l'introduction, du moins la propagation de cette maladie dans les divers États de la chrétienté où elle sévit avec le plus d'intensité du XII^e au XV^e siècle. »

C'est pour les infortunés qui en étaient atteints que la charité chrétienne ouvrit partout des asiles particuliers, appelés *maladreries, léproseries*. « Ces établissements étaient en général placés sous la dépendance des évêques. Ils étaient desservis par des Frères et des Sœurs qui suivaient la règle de saint Augustin et vivaient en communauté, sous la direction d'un maître, *major* ou *magister*. Ils portaient l'habit religieux, faisaient vœu de chasteté et récitaient les heures canoniales autant que le leur permettaient les devoirs de l'hospitalité et les soins qu'ils devaient donner aux malades. Le vingt-troisième canon du troisième concile de Latran, en 1179, fut spécialement consacré à ces congrégations. Ce canon statue que les Frères des léproseries suivront la vie commune et qu'ils pourront avoir un chapelain, une église et un cime-

(1) L. TORFS, *ouvr. cité*, p. 24.

tière, de plus, il déclare qu'ils seront exempts de de la dîme de leurs jardins et pâturages (1). »

« On pense bien que notre Belgique, cette terre par excellence de la bienfaisance et de la piété, n'oublia pas les malheureuses victimes du mal Saint-Lazare. On vit, en effet, s'élever partout, auprès des villes, des bourgs et même des villages, de nombreux asiles pour les lépreux. »

« La ville de Namur peut se vanter d'avoir possédé le premier établissement de ce genre dans les Pays-Bas ; tout au moins peut-elle exhiber l'acte authentique le plus ancien qui concerne la léproserie. C'est une bulle du Pape Grégoire VIII, de l'an 1118, dans laquelle la maison des Grands-Malades de Namur est même représentée comme déjà entièrement organisée et située hors de la porte Saint-Nicolas. »

La puissante cité de Gand, imitant la première l'exemple de Namur, fonda à son tour une léproserie en 1146 (2).

La ville de Bruxelles possédait une léproserie vers l'an 1150, devenue l'hôpital Saint-Pierre (3) actuel, une autre à Molenbeek, dont il est fait mention en 1365, et une troisième à Schaerbeek, citée

(1) L. TORFS, *ouvr. cité*, p. 25.

(2) Un sceau du XII^e siècle de la léproserie de Gand, appelée aussi Riche-Hôpital, a été reproduit dans le *Messenger des sciences historiques*, année 1874, pl. XXIII, 2.

(3) Une empreinte en cire d'un sceau du XIV^e siècle de cette léproserie existe au Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale.

dans les documents de la seconde moitié du XV^e siècle.

La fondation de la léproserie de Cornillon, près de Liège, est présumée avoir eu lieu en 1180 ou 1182.

L'année de la fondation de la léproserie d'Anvers, dite Terziëken, est incertaine mais peut être fixée avant 1231 (1).

Lille possédait deux léproseries dès l'an 1237; Ypres une maladerie en 1187, Louvain un établissement de ce genre en 1216 et Mons un semblable asile au commencement du XIII^e siècle.

Enfin, Remmerus Valerius, dans sa Chronique malinoise, place à l'an 1200 l'érection d'une léproserie à Malines.

In dit selve jaer (1200), dit le chroniqueur, is gesticht O. L. Vrouwe Gasthys over de Dele tot dienst van de arme siecken. Et il ajoute :

In dit jaer ook ingestelt de maeghden die de me-laetsche dienen, genaempt ter Siecken Lieden, aen welcke in t'jaer 1311 Petrus, bischof van Cameryk, gaf het wyl ende den regel van S. Augustyn. Daer naer heeft hun Henricus de Berghes gegeven sommige statuyten die hun eygen zyn.

Ce qui peut se traduire par : En cette année (1200) fut érigé l'hôpital de Notre-Dame sur la Dyle, pour le service des pauvres malades, et furent

(1) Le sceau du XIII^e siècle de cette léproserie a été reproduit dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, t. XVII, p. 247.

aussi instituées les religieuses qui se consacrent à donner leurs soins aux lépreux, appelées de leur nom *Siecke Lieden*, auxquelles, en 1311, l'évêque Pierre de Cambrai (lisez Pierre de Mirepoix) donna l'habit et la règle de saint Augustin.

Plus tard, Henri de Berghes leur donna quelques statuts qui leur sont particuliers.

Cet hôpital, dit M. le chanoine Van Caster dans le très intéressant ouvrage qu'il nous a donné sur *l'Histoire des rues de Malines* (1), était situé hors ville, à gauche de la chaussée actuelle vers Bruxelles, à peu près à l'endroit où celle-ci est traversée par le chemin de fer de Malines à Gand. Il fut détruit en 1578 à l'approche des troupes espagnoles, comme tous les couvents situés aux environs de la ville. Les religieuses qui le desservaient se réfugièrent dans une maison de la rue du Bruel, située à peu près vis-à-vis de la rue du Lièvre. Plus tard, elles occupèrent une habitation de la rue Haute (appelée le *Fer-à-Cheval*) et portant aujourd'hui le n° 20. En 1582, la communauté se retira dans la maison qui sert actuellement de cure à la paroisse Notre-Dame. Enfin, en 1590, la prieure, Élisabeth Van Hanswyck, parvint à s'entendre avec les héritiers de Nicolas Everardi, président du Grand Conseil, pour l'achat de l'hôtel de ce dernier, situé rue du Rogbroec. Les religieuses, à bout de ressources par suite des exactions et des

(1) Malines, 1882, in-8°, p. 325.

pillages, ne purent songer de sitôt à transformer cette habitation en couvent. Ce ne fut qu'en 1646 qu'elles entreprirent la construction d'une chapelle, qui fut consacrée, le 17 novembre 1649, par Jacques de la Torre, archevêque d'Éphèse, *in partibus*, et nonce apostolique aux Pays-Bas. Depuis leur entrée en ville, elles ne soignèrent plus les malades, les cas de lèpre étant devenus très rares à cette époque; mais leur couvent n'en continua pas moins à porter le nom de Ziekelieden Klooster (1).

La suppression de la communauté eut lieu le 24 avril 1783.

III.

SIG. PREPOSITVRE · VALLIS · LILIORVM.

Dans une niche gothique à clochetons, saint Jean l'Évangéliste debout, vu de face, et tenant le calice. Sous les pieds du saint, un écu chargé d'une fleur de lis.

Planche IX, n° 1.

Les mots *Vallis liliorum*, qui terminent la légende du sceau que nous venons de décrire, se traduisent tout naturellement, en français, par *Vallée* ou *Val des lis*, et en flamand par *Leliendael*. C'est, en effet, au prieuré du Val-des-Lis ou de

(1) VAN CASTER (l'abbé G.), *Histoire des rues de Malines et de leurs monuments*, p. 326.

Leliendael qu'a appartenu cette matrice de cuivre du commencement du XVII^e siècle.

Si nous consultons encore l'excellent livre de M. le chanoine Van Caster (1), auquel nous avons emprunté la plupart des renseignements que nous donnons à l'article précédent, nous voyons que le prieuré de Leliendael avant d'être transféré à Malines, dans la partie du Bruel connue anciennement sous le nom de *Marché du Vendredi*, s'élevait à Hombeek, où il avait été érigé en 1231 par le curé de cette paroisse, un certain Lambert, qui fit abandon de tous ses biens à Gauthier II Berthout, pour la fondation d'une maison religieuse.

« Dans ce but, un endroit sur le bord de la Senne fut choisi entre Hombeek et Leest, où s'élevèrent l'église et les bâtiments claustraux. L'avoué de Malines contribua largement de ses propres deniers à cette nouvelle fondation. Henri III, duc de Brabant, accorda au monastère le droit de pêche dans la Senne, du pont de Sempst à celui de Heffen, et ce droit fut encore étendu plus tard par Gauthier Berthout. »

La paix du Val-des-Lis, poursuit M. le chanoine Van Caster, fut troublée en 1566 par les calvinistes, et en 1572 par les Espagnols, quoique les religieuses eussent payé alors 800 florins du Rhin pour échapper au pillage. Enfin les gueux le dévastèrent en 1580.

(1) *Ouvr. cité*, p. 67.

Les religieuses, réfugiées d'abord à Cologne, vinrent à Malines en 1585, lorsque la ville fut rentrée sous la domination du roi d'Espagne. Sept années plus tard, elles firent l'acquisition de l'ancien refuge de l'abbaye Saint-Michel d'Anvers, où elles purent être installées en 1602.

Toutefois, la belle église qui existe encore ne fut entreprise que beaucoup plus tard.

La première pierre du monument, élevé d'après les plans de Luc Faydherbe, fut posée le 22 août 1662 par Gilbert Mutzaert, prévôt du monastère. Longue de 34^m.25, cette église est divisée en six travées, comprenant de chaque côté deux fenêtres superposées et séparées par l'entablement qui repose sur des pilastres à bossages en marbre noir ornés de chapiteaux coniques bronzés. Vis-à-vis de l'autel, au fond, se trouvait une tribune très élevée qui servait de chœur aux religieuses. Sous la balustrade de cette tribune se voyaient trois bas-reliefs représentant des épisodes de la vie de saint Norbert. Dans le sanctuaire était le maître-autel et, aux côtés de celui-ci, deux autels plus petits élevés sur des tribunes. La belle chaire de vérité, faite pour cette église en 1723, fut transportée, au commencement de ce siècle, à l'église métropolitaine, où les trois bas-reliefs mentionnés plus haut furent également placés, au-dessus des sièges des chanoines (1).

(1) L'abbé G VAN CASTER, *ouvr. cité*, p. 68.

La façade de l'église est ornée de deux ordres de pilastres ioniques et composites à bossages. L'attique qui la couronnait autrefois fut démoli au commencement de ce siècle. Cette façade n'avait été terminée qu'en 1715, ainsi que l'indiquait le chronogramme VALLIS LILIORVM præSIDI qui s'y trouvait.

Le prieuré du Val-des-Lys fut supprimé par l'édit de Joseph II du 17 mars 1783. Le procureur de Stassart, le 21 avril, à 6 heures du matin, vint donner aux religieuses lecture de l'édit de suppression, puis il scella l'église. La communauté composée de 35 personnes, fut expulsée le 30 du même mois et, trois ans plus tard, on permit aux Ursulines de s'installer dans le monastère abandonné. La translation eut lieu le 27 août 1786, mais les Ursulines ne séjournèrent pas longtemps dans leur nouvelle demeure. Expulsées à leur tour par les républicains de 1798, elles se dispersèrent et le couvent, mis aux enchères, fut acquis par l'administration des hospices, qui entra en jouissance de son immeuble en 1808.

IV.

SIGILLUM · MONASTERY · B · MARIE · DE
· CORSENDONC.

Dans une niche gothique, la Vierge portant l'Enfant Jésus, debout et de face.

C'est encore le sceau d'un ancien établissement religieux, que celui dont la matrice ogivale en cuivre du XVII^e siècle vient d'être décrite.

Un autre sceau du XV^e siècle du même établissement se trouve reproduit à la page 137 du tome I^{er} de l'*Histoire de Corsendonck* de TH. WELVAARTS (1), chanoine régulier et bibliothécaire-archiviste de l'abbaye norbertine de Postel. Il est également au type de la Vierge dans un édicule gothique et offre la légende : *s. monasterii beate marie in corsendonc ordinis s. augustini* en caractères minuscules.

Le monastère de Corsendonck, placé sous l'invocation de la Vierge, s'élevait dans la Campine anversoise, à une lieue de Turnhout. Il avait été fondé, en 1393, par Marie, duchesse de Gueldre, veuve du duc Renaud III et fille cadette de Jean III, duc de Brabant, pour douze chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin du chapitre de Windesheim (2).

Simple couvent à son origine, ce monastère fut érigé en prieuré en 1398. Après avoir, dans la suite, pris une certaine extension, grâce à la protection de la duchesse Jeanne de Brabant, du duc Antoine de Bourgogne, de Jean, seigneur de Cuyck, et d'Arnold de Crainhem, seigneur de Grobbendonck,

(1) *Geschiedenis van Corsendonck*. Turnhout, 1880, 2 vol. in-8°.

(2) Voy. J. LATOMUS, *Corsendonca sive cænobii canonicorum regularium ordinis S. Augustini de Corsendoncq origo et progressus*. Antwerpix, 1644, in-8°. — *Le Grand théâtre sacré du duché de Brabant*, t. II, p. 110; — et TH. WELVAARTS, *ouvr. cité*.

il vit chasser ses habitants par les Réformés, au XVI^e siècle, et fut supprimé en même temps que d'autres maisons de son ordre par l'édit de Joseph II du mois d'avril 1784 (1).

A l'époque de sa suppression, il donnait asile à dix-huit religieux, dont quinze chanoines et trois frères lais et comprenait, d'après le procès-verbal de la vente qui en fut faite, comme domaine national, l'an VII de la République française : *différents corps de bâtiments tels qu'église, réfectoire, brasserie, infirmerie, plusieurs chambres et appartemens au rez-de-chaussée, quatorze cellules à l'étage, cours avec plusieurs petites habitations, ainsi qu'une maison avec grange, écurie, remise, deux caves et trois greniers. En outre, trois petits jardins et un autre grand jardin contenant environ 300 verges, avec 20 arbres fruitiers, 65 pommiers et 34 autres arbres. Plus un bois planté de jeunes arbres de chênes contenant 300 verges, y compris une partie de prairie et terre à semence, situés dans l'enclos du dit couvent.*

Le tout, non affermé, et estimé par l'expert d'un revenu de 300 livres et d'un capital de 12,000 livres (2).

Corsendonck, dont les religieux, réputés pour leur savoir, tenaient un collège d'humanités à Turnhout, possédait, en outre, une bibliothèque nombreuse, composée de livres imprimés et de

(1) Une vue gravée à l'eau-forte du monastère de Corsendonck avec ses dépendances au commencement du XVIII^e siècle, est insérée dans *Le Grand théâtre sacré du duché de Brabant, loc. cit.*

(2) Le tout fut adjugé 132,000 francs.

manuscrits (1) des plus rares et des plus précieux, qui furent pour la plupart détruits ou dispersés lors des troubles du XVI^e siècle.

V.



Le sceau ci-dessus, dont la matrice en fer est conservée aux archives de la ville de Bruxelles, est empreint sur une petite plaque de plomb octogone, et rappelle, par la date qu'il porte, la fondation d'un édifice religieux, bien connu des Bruxellois et destiné à disparaître prochainement sous la pioche des démolisseurs. Nous avons nommé la chapelle de Sainte-Anne, dans la rue de la Montagne, qui fut fondée en 1519 par un bourgeois appelé Jean Van Zuene et consacrée le 13 juillet de la même année par Robert III,

(1) Le catalogue manuscrit des manuscrits de Corsendonck, dressé par Heyberg et Sanderus, se trouve à la Bibliothèque royale.

duc de Croy, soixante-treizième et dernier évêque de Cambrai.

Ce sceau nous montre les figures debout, tournées à gauche et nimbées de sainte Anne et de sa fille, d'après le groupe du sculpteur Duquesnoy, qui ornait la chapelle susdite, accostées de la date 1519. Autour se lit la légende : SEG' VAN S. ANNA CAPELLE TOT BRUSSEL.

Hormis les bulles des souverains pontifes, la sigillographie offre assez peu d'exemples de sceaux ecclésiastiques en plomb ainsi frappés en manière de médaille. Aussi, à cause de cette particularité, celui que nous venons de décrire nous paraissait-il devoir être signalé.

Pillée par les iconoclastes en 1579, reconstruite en 1655, détruite ensuite par le bombardement de 1695 et rebâtie à nouveau, la chapelle Sainte-Anne passa par les vicissitudes les plus diverses au cours d'une existence de moins de quatre siècles(1).

Fermée en 1798 et rendue au culte en 1814, elle est aujourd'hui définitivement close et destinée, comme nous l'avons dit, à être démolie.

FRÉD. ALVIN.

(1) L'histoire assez curieuse de la chapelle Sainte-Anne est racontée dans un petit volume intitulé :

La Vie de S. Anne, suivie de l'origine de la Chapelle, de l'institution de la Confrérie, etc., par J.-B. DU WELZ, prêtre. Bruxelles, 1779.

1



2



3



4

